



## Employé-e en intendance AFP (Attestation fédérale de formation professionnelle)

L'employé-e en intendance contribue, par son travail, au bien-être des patients dans leur lieu de résidence et des collaborateurs dans leur lieu de travail. En tant que tel-le, tu conduis des activités d'entretien et de gestion au sein du Réseau hospitalier neuchâtelois à travers diverses tâches.

### Description du métier et des tâches

En tant qu'employé ou employée en intendance, tu planifies, exécutes et supervises de nombreuses tâches telles que le nettoyage et l'aménagement des locaux et de l'équipement, l'accueil, le service aux clients ou encore la réalisation des travaux du circuit du linge. Tu prépares et distribues également les mets.

### Branches théoriques spécifiques à la branche et répartition école/entreprise

La formation se déroule sur 2 ans, répartie entre la formation pratique et la formation théorique. La formation pratique est de 3 ou 4 jours par semaine et la formation théorique est d'1 ou 2 jours par semaine (selon le planning établi par l'école professionnelle).

### Qualités requises

- Aptitude à travailler en équipe
- Résistance physique
- Hygiène et propreté
- Courtoisie
- Capacité à s'adapter à un horaire irrégulier
- Rigueur

### Perspectives professionnelles et perfectionnements

L'employé ou l'employée en intendance ayant effectué son apprentissage au sein du Réseau hospitalier neuchâtelois peut trouver du travail tant dans les restaurants d'entreprise que dans les hôpitaux, les homes, l'hôtellerie ou les foyers pour enfants. Des emplois sont également proposés dans l'agrotourisme, l'industrie et le privé. Il est possible, avec un complément de formation, d'obtenir le CFC de gestionnaire en intendance.

### Personne de contact

[Myriam Bezençon](#), coordinatrice des FEE

### Liens

[orientation.ch](http://orientation.ch) - [CPLN](#)  
[Ordonnance fédérale](#) – [Plan de formation](#)